

TRINATIONALE
METROPOLREGION
OBERRHEIN



REGION METROPOLITAINE
TRINATIONALE
DU RHIN SUPERIEUR

STRATÉGIE 2030 POUR LA RÉGION MÉTROPOLITAINE TRINATIONALE DU RHIN SUPÉRIEUR (RMT)

SCIENCES

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ CIVILE

POLITIQUE

www.rmtmo.eu

Impressum et crédits photos

Directeur de la publication :

Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (RMT), Villa Rehfus,
Rehfusplatz 11, D-77694 Kehl, www.rmtmo.eu, Contact : info@rmtmo.eu

Maquette et graphisme : Katharina Heinke, Regierungspräsidium Freiburg

Impression: RP- und Polizeidruckerei, Regierungspräsidium Freiburg

Publication : Novembre 2019

Crédits photos :

Page 11 : Stadt Kehl

Page 13 : Regierungspräsidium Freiburg

Page 16 : Anja Röttinger, Badische Zeitung

Page 19 : Regierungspräsidium Freiburg

Pages 8, 20, 22, 25, 31, 34 und 35 : Pixabay

Page 24 : Roland Fränkle - Presseamt Stadt Karlsruhe

Page 28 : Baschi Bender / Universität Freiburg

Page 33 : Jürgen Gocke / Universität Freiburg

Page 37 : Dietrich Elchlepp, MinR a.D., Jugendparlament am Oberrhein

Page 39 : Ulrich Senf, Badische Zeitung

Pages 40/41 : GeoRhena

Pour simplifier la lecture, le texte ci-après utilise le genre masculin pour chaque catégorie de personnes.

Remerciements

Cette stratégie est une œuvre commune. Elle a été réalisée grâce au soutien de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, du Conseil Rhénan, de la République Française, de la Région Grand Est, du Conseil Départemental du Bas-Rhin, du Conseil Départemental du Haut-Rhin, du Land de Rhénanie-Palatinat, de la Struktur- und Genehmigungsdirektion Süd (SGD Süd), du Canton de Bâle-Ville, du Canton de Bâle-Campagne, du Land de Bade-Wurtemberg, du Regierungspräsidium de Karlsruhe, du Regierungspräsidium de Freiburg, des Eurodistricts du Rhin supérieur, du Réseau des Villes du Rhin Supérieur, du pilier sciences de la RMT, du pilier économie de la RMT et du Secrétariat Conjoint du programme INTERREG Rhin Supérieur.



CONFÉRENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPÉRIEUR



SOMMAIRE

	Page
PRÉAMBULE	4
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	6
I Protection du climat et de l'environnement	8
II Mobilité durable	11
III Plurilinguisme et échanges culturels	16
IV Éliminer les obstacles juridiques	20
V Marché commun du travail et de la formation	22
Projet pilote intersectoriel „Projet de territoire Fessenheim“	27
VI Mise en réseau des acteurs économiques du Rhin supérieur	25
VII Mise en réseau des acteurs de la recherche et l'enseignement du Rhin supérieur	28
VIII Promouvoir le transfert transfrontalier de technologie	31
IX Le Rhin Supérieur 4.0 : digitalisation et intelligence artificielle ..	33
X Accès aux soins sans barrières	35
XI Promouvoir l'engagement citoyen	37
Impressum et crédits photos	2

Préambule

Créée il y a près de dix ans, la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (RMT) est une plateforme d'échange et de coopération pour la région frontalière du Rhin supérieur unique en son genre. Sous son égide, des institutions des trois pays ainsi que différentes collectivités territoriales et des représentants de l'économie, de la science, de la politique et de la société civile travaillent étroitement les uns avec les autres. Cette coopération à multiples niveaux de gouvernance s'est avérée fructueuse et devrait être poursuivie.

L'expérience accumulée au cours des années passées à travailler ensemble a permis d'installer un climat de confiance – bien particulièrement précieux compte tenu de l'histoire du Rhin Supérieur. Cette expérience nous encourage à aller de l'avant avec une deuxième Stratégie RMT 2030. Nous souhaitons développer nos acquis et lancer de nouveaux projets. Continuer à élaborer de bonnes idées pour venir à bout des obstacles rencontrés au quotidien par les citoyens du Rhin Supérieur.

En travaillant ensemble, nous avons d'ores et déjà réussi à faire beaucoup pour le bien-être des habitants du Rhin Supérieur. Citons, par exemple, la formation professionnelle transfrontalière, la coopération des universités françaises, allemandes et suisses à travers le « Campus européen » ou encore l'alliance des grandes écoles techniques au sein de « TriRhenaTech ». Cette coopération des grandes écoles et des écoles d'ingénieurs profitera à l'avenir encore davantage aux entreprises de la région.

La Stratégie RMT 2030 doit nous permettre de développer durablement l'excellence acquise dans le Rhin Supérieur dans les secteurs de l'économie et de la science, de renforcer les structures existantes dédiées à la coopération transfrontalière et d'exploiter de nouveaux potentiels. Nous voulons être une région modèle pour l'Europe et relever les défis en faisant preuve de créativité. Dans ce contexte, il convient d'accorder une attention particulière aux enjeux et aux chances engendrés par le changement climatique, au développement de la mobilité durable et respectueuse de l'environnement dans le domaine des transports publics de voyageurs et des offres de transport complémentaires, à la promotion du plurilinguisme, à la réduction des obstacles pour les citoyens et les porteurs de projets dans tous les domaines de coopération et la numérisation. À travers l'élaboration de thèmes transversaux, nous voulons promouvoir les échanges entre les acteurs du Rhin Supérieur, l'apprentissage en commun et le transfert des connaissances.

Les partenaires allemands et français de la RMT bénéficient d'une dynamique grâce au Traité d'Aix-la-Chapelle. Nous avons l'intention de mettre en œuvre immédiatement ses objectifs et projets dans le domaine des transports en commun tels que, par exemple, la réactivation des lignes ferroviaires entre Colmar et Fribourg ainsi qu'entre Sarrebruck–Haguenau–Rastatt et Karlsruhe. La Stratégie

RMT porte la signature trinationale de la région : la RMT va adopter et développer les idées et les potentiels d'autres stratégies transfrontalières – celles de la Région Grand Est, de la future Collectivité Européenne d'Alsace, de la Suisse du Nord-Ouest, de la Rhénanie-Palatinat, du Bade-Wurtemberg ainsi que du réseau des villes et des Eurodistricts. La RMT va soutenir, à travers ses projets concrets, les objectifs visés par ces autres stratégies.

La RMT entend rendre visibles et tangibles les avantages offerts par l'Europe – surtout à l'heure actuelle – pour les citoyens, au quotidien.

Bâle, le 22 novembre 2019

Elisabeth Ackermann

Présidente du Conseil d'Etat de Bâle-Ville et Présidente de la Conférence du Rhin supérieur

Jean-Luc Marx

Préfet de la Région Grand Est

Claudine Ganter

Présidente du Conseil rhénan

Kathrin Schweizer

Conseillère d'Etat Bâle-Campagne

Jean Rottner

Président de la Région Grand Est

Brigitte Klinkert

Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin

Frédéric Bierry

Président du Conseil départemental du Bas-Rhin

Rektor Prof. Dr. Dr. Hans-Jochen Schiewer

Président de l'Université de Freiburg et porte-parole du pilier Sciences de la RMT

Jean-Luc Heimbürger

Président de la CCI Alsace Euro-métropole et porte-parole du pilier Economie de la RMT

Prof. Dr. Hannes Kopf

Président de la Struktur- und Genehmigungsdirektion Süd (SGD-Süd) Rheinland-Pfalz

Werner Schreiner

Rhénanie-Palatinat
Mandataire de la Ministre-Présidente pour la coopération transfrontalière

Rémi Bertrand

Président du GECT Eurodistrict Pamina

Roland Ries

Maire de Strasbourg, Porte-parole du réseau des villes du Rhin supérieur et Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Hanno Hurth

Landrat Landkreis Emmendingen und Präsident des Eurodistrict Region Freiburg - Centre et Sud Alsace

Marion Dammann

Landrätin Kreis Lörrach et Présidente de l'Eurodistrict Trinationnel de Bâle (TEB)

Sylvia M. Felder

Regierungspräsidentin Karlsruhe

Bärbel Schäfer

Regierungspräsidentin Freiburg et porte-parole du pilier Politique de la RMT

11 Objectifs stratégiques pour le Rhin Supérieur

I. Concevoir et mettre en œuvre un

**II. Promouvoir une
mobilité durable**

**III. Promouvoir le plurilinguisme
et les échanges culturels**

**V. Créer un marché du travail
et de la formation commun**

**Projet pilote
„Projet de territoire“**

**VII. Mettre en réseau la recherche et
l'enseignement dans le Rhin supérieur de
manière visible à l'échelle internationale**

**X. Construire un
un accès aux soins**

**XI. Promouvoir
citoyen dans le**

e stratégie commun pour le climat

**IV. Eliminer les obstacles
juridiques et administratifs**

**IX. Profiter ensemble des opportuni-
tés offertes par la digitalisation et
l'intelligence artificielle**

**VI. Améliorer la mise en réseau
des acteurs économiques du Rhin
supérieur**

**intersectoriel
aire Fessenheim“**

**VIII. Promouvoir le transfert trans-
frontalier de technologie et de connais-
sances en faveur des PME**

**ne région avec
ns sans barrières**

**l'engagement
Rhin supérieur**



I. PROTECTION DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Actualisation et mise en œuvre de la stratégie commune pour le climat et l'énergie en vue de réagir aux conséquences du changement climatique dans le Rhin supérieur et de les atténuer

Nous savons au moins depuis la conférence mondiale sur le climat, organisée à Paris en 2015 que nous n'avons plus de temps à perdre. La transformation durable de notre système économique et énergétique en réaction à la menace du dérèglement climatique constitue l'un des plus grands enjeux politiques, économiques et sociaux de notre avenir. Des décisions courageuses doivent désormais être prises de façon urgente en ce qui concerne l'organisation d'une économie et d'une société préservant le climat et engendrant peu d'émissions de CO₂. Ces décisions seront à long terme bénéfiques pour tous. Parallèlement aux mesures qui doivent contrecarrer le réchauffement climatique, il faudra également disposer d'une panoplie d'outils pour s'adapter au changement climatique. Le Rhin supérieur joue un rôle précurseur au niveau européen dans le domaine de la protection du climat et de l'énergie en renforçant et en cultivant son image marquée par l'innovation et le bon sens écologique et économique.

Le Upper Rhine Cluster for Sustainability Research, mis en place par Eucor – The European Campus ainsi que de nombreux autres coopérations existantes dans les domaines de la protection de l'environnement, du climat et des ressources permettront de donner à la Région Métropolitaine un rôle de leadership et de proposer à partir de la recherche des options pour la transition économique et énergétique.

Cette restructuration ne peut être menée à bien, dans le Rhin Supérieur, que dans le cadre d'une coopération transfrontalière et en concertation avec la population. Les différentes approches de la politique climatique et énergétique dans les trois régions peuvent servir à apprendre les uns des autres. Les projets nécessaires à cette fin touchent tous les domaines : consommation et économie, agriculture et sylviculture et gestion du trafic, mais aussi la recherche, la protection du paysage et de la nature, la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. De poursuivre une stratégie commune de protection du climat et de développement durable pour le Rhin Supérieur
 - ▷ Où se situe le Rhin Supérieur en matière de protection climatique ?
Inventaire des mesures et des projets
2. De formuler des objectifs pour la réduction de la consommation de ressources et la réduction d'émissions. Pour faire du Rhin Supérieur une région exemplaire en ce qui concerne le respect des objectifs de protection climatique des Nations Unies
 - ▷ Formulation d'objectifs d'économies fixes pour le Rhin Supérieur tels qu'ils ont déjà été formulés pour diverses régions
3. De faire du Rhin Supérieur une région d'excellence pour les énergies renouvelables et pour l'utilisation modérée de l'énergie (efficacité énergétique)
 - ▷ Promotion de projets dédiés à l'utilisation d'énergies renouvelables (coopératives énergétiques) avec participation d'acteurs locaux.
Conséquences : effet bénéfique pour l'acceptation et renforcement de la création de valeur régionale
 - ▷ Promotion de la rénovation et de la construction efficaces
4. De préserver le patrimoine culturel et naturel. Protection et gestion durable des ressources naturelles que sont le sol, l'eau, les forêts et l'air dans le Rhin Supérieur (optimisation de l'économie circulaire)
 - ▷ Soutenir les agriculteurs dans le cadre de l'adaptation au changement climatique
 - ▷ Soutenir les mesures concernant la diversité biologique et la protection des espèces à l'échelon transfrontalier, les zones protégées déterminées et un réseau transfrontalier cohérent de biotopes
 - ▷ Collaboration transfrontalière dans le domaine des mesures de compensation pour l'environnement
 - ▷ Sensibilisation de la population à l'importance de la protection du climat et de la nature par le biais de l'éducation au développement durable, via des zones de protection de la nature et des paysages et des espaces attrayants dédiés à la détente
 - ▷ Encouragement du tourisme proche de la nature
 - ▷ Soutien d'initiatives locales et transfrontalières consacrées à la consommation durable en respectant le bien-être animal.

Projets possibles

- Actualisation de la stratégie commune de protection du climat et de développement durable pour le Rhin Supérieur en coopération avec Eucor-Le Campus européen, TriRhenaTech et d'autres acteurs
- Développement et soutien de TRION-climate e.V., le réseau franco-allemand-suisse des acteurs de l'énergie et du climat
- Soutien au projet INTERREG Atmo-VISION et poursuite des programmes de coopération sur l'observation et le suivi de la qualité de l'air
- Consolidation et renforcement du projet INTERREG Upper Rhine Clusters for Sustainability Research comme plateforme centrale pour la coopération scientifique dans le domaine du développement durable et en tant qu'interface avec les acteurs politiques, économique et de la société civile
- Poursuite du projet INTERREG ClimAbility : répercussions du changement climatique dans le Rhin Supérieur
- Projets de renaturation des espaces naturels associés au Rhin (protections des eaux de surface et des nappes phréatiques)
- Programmes de sensibilisation des acteurs économiques au changement climatique



II. TRANSPORTS

Promouvoir une mobilité durable, innovante et adaptée aux besoins des usagers

Que ce soit en matière de travail, de formation, de santé ou de loisirs, disposer de liaisons de transport rapides et pratiques reliant le nord au sud et l'est à l'ouest est essentiel pour une bonne qualité de vie et un développement économique durable dans le Rhin Supérieur. Les efforts écologiques dans le développement des infrastructures de transport (et notamment des transports en commun) et la mise en commun des potentiels existants (plurimodalité) doivent donc être poursuivis. Les lignes de tramway Strasbourg – Kehl, Bâle - Weil am Rhein, Bâle – St. Louis, réalisées au cours de la dernière période stratégique, ainsi que la liaison ferroviaire Mulhouse – Müllheim ont véritablement rapproché les habitants du Rhin Supérieur, car elles répondent à leurs besoins. C'est pourquoi nous voulons œuvrer en faveur de la réactivation de lignes ferroviaires transfrontalières ayant existé autrefois et du développement des lignes transfrontalières de bus ou ferroviaires existantes afin de les rendre plus attractives pour la population. Nous allons tout d'abord privilégier, les lignes dont le développement est possible rapidement. Nous allons conformément à l'étude Missing Links de l'UE, remettre en service les tronçons interrompus. Des franchissements du Rhin supplémentaires sont essentiels pour le vivre ensemble et la mobilité dans l'espace du Rhin supérieur. L'utilisation des lignes nouvellement créées ou déjà existantes est influencée par la structuration des tarifs dans les offres tarifaires transfrontalières. Les citoyennes et les citoyens souhaitent qu'une zone tarifaire transfrontalière soit mise en place. Ils veulent que les informations sur les horaires soient consultables et utilisables aisément dans le Rhin Supérieur.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. La mise en œuvre des standards européens pour le transport public de voyageurs
2. Pérennisation et renforcement du réseau des infrastructures ferroviaires existantes
3. Développement des lignes ferroviaires et des dessertes transfrontalières existantes en favorisant les liaisons directes
4. Conception conjointe et acquisition de matériel roulant exploitable de manière transfrontalière afin de rendre possible l'interopérabilité transfrontalière des systèmes et ainsi obtenir plus de liaisons directes sur tout le territoire
5. Comblent les lacunes existantes au niveau du transport ferroviaire (« Missing Links ») par la réactivation de lignes ferroviaires et la création des infrastructures nécessaires (y compris les franchissements du Rhin manquants), notamment afin de pouvoir réagir de manière flexible dans l'espace du Rhin supérieur en cas d'incident
6. Amélioration de la coopération entre les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires et des opérateurs ferroviaires
7. Création d'offres de bus afin de compléter l'offre ferroviaire là où cela s'avère pertinent
8. Création d'une tarification transfrontalière commune en utilisant les possibilités de la numérisation/digitalisation. Une attention particulière sera donnée à la mobilité transfrontalière des scolaires, des apprentis, des étudiants et des navetteurs
9. Coordination des systèmes d'informations sur les horaires et mise en réseau des possibilités d'informations sur les diverses offres de mobilité dans le Rhin supérieur
10. Elimination des lacunes dans le réseau routier transfrontalier

Le transport individuel dans le Rhin supérieur continuera à jouer un rôle – même faible – dans le cadre de l'extension durable du réseau de transport. Ainsi, le comblement des lacunes existantes dans le réseau routier transfrontalier est souhaité
11. Développement des infrastructures transfrontalières requises pour la mobilité électrique (réseau de bornes de charge)
12. Elimination des lacunes dans le réseau de pistes cyclables transfrontalier en engageant un dialogue avec les propriétaires/exploitants des ouvrages hydro-électriques le long du Rhin supérieur

13. Encouragement au développement du transfert du transport de marchandises sur les voies ferroviaires et navigables pour améliorer le bilan climatique
14. Encouragement de la coopération des ports rhénans
15. Promotion de la recherche et de projets pilotes pour l'utilisation de modes de propulsion novateurs



Projets possibles

Projets ferroviaires

- Neustadt–Winden–Wissembourg–Strasbourg : renforcement de l'infrastructure et développement de l'offre (ligne directe et trains supplémentaires)
 - Karlsruhe–Wörth–Lauterbourg–Strasbourg : renforcement de l'infrastructure et développement de l'offre (ligne directe et trains supplémentaires)
 - Strasbourg–Mommenheim–Sarreguemines–Saarbrücken : renforcement de l'infrastructure et développement de l'offre (ligne directe et trains supplémentaires)
 - Müllheim–Mulhouse (trains supplémentaires en lien avec les travaux programmés au niveau du nœud ferroviaire de Mulhouse)
 - Offenbourg–Kehl–Strasbourg (trains supplémentaires)
 - Développement de l'infrastructure (frontière)–Wissembourg–Haguenau
 - Réactivation de la ligne ferroviaire Colmar–Breisach–Freiburg
 - Réactivation de la ligne ferroviaire Sarrebruck–Haguenau–Rastatt–Karlsruhe en relation avec l'extension de la ligne Strasbourg–Lauterbourg : développement de la ligne Lauterbourg–Wörth en ligne exploitable de manière illimitée et circulant sur la rive gauche du Rhin
 - Développement de la courbe d'Appenweier pour les trains à grande vitesse et les trains régionaux
 - Constitution d'un parc roulant transfrontalier avec des trains utilisables en Allemagne, France et Suisse
 - Développement du RER dans la région de Bâle, axé notamment sur les points suivants :
 - Raccordement ferroviaire de l'EuroAirport
 - Développement de l'élément central : Bâle (Herzstück)
 - Électrification de la Hochrheinstrecke
 - Aménagement en double voie du RER à Wiesental
 - Reconstruction du pont du Palmrain Huningue–Weil am Rhein
 - Achèvement des travaux de la branche Est du TGV Rhin-Rhône
- ### ***Mesures spécifiques au fret***
- Développement des débouchés ferroviaires vers le Sud de l'Europe

- Développement des débouchés fluviaux vers le Sud de l'Europe et la Méditerranée
- Création d'itinéraires de déviation adaptés sur l'axe ferroviaire entre Rotterdam et Gênes en lien avec la réactivation du segment Hague-nau-Rastatt

Lignes de bus

- Mise en service d'un bus à haut niveau de service (THNS) entre Colmar et Breisach (offre de transition)
- Ligne de bus entre Haguenau et Rastatt (offre de transition)
- Examen des modalités de mise en service d'une ligne régulière de bus entre Erstein et Lahr
- Ligne de bus entre Lörrach et l'EuroAirport
- Le petit trafic frontalier requiert également des lignes de bus performantes et les ponts en conséquence pour faciliter le quotidien de la population

Pistes cyclables

- Ponts pour les cyclistes, les piétons et éventuellement les bus à Gerstheim
- Ouverture du barrage EDF Vogtsburg–Burkheim – Ile du Rhin Marckolsheim pour les cyclistes et les piétons
- Voie rapide cyclable Offenbourg–Kehl–Strasbourg
- Poursuite du projet Interreg « Trois pays à vélo »
- Franchissement cyclable au nord de Gambsheim suite aux conclusions de l'étude de faisabilité

Tarification transfrontalière

- Création d'une tarification transfrontalière – Etude et mise en œuvre (d'ici au changement d'horaire 2024)

Mesures complémentaires

- Titre de transport semestriel pour les étudiants et les employés des écoles supérieures dans la RMT
- Élargissement à Strasbourg de la zone de validité du titre de transport « vacances scolaires » valable dans le Württemberg et examen des impacts financiers et des compensations à mettre en place
- Extension de la carte KONUS à d'autres espaces, y compris de l'autre côté de la frontière



III. CULTURE ET PLURILINGUISME

Promouvoir la connaissance de la langue du voisin tout au long de la vie et les échanges culturels

La richesse du Rhin Supérieur réside dans sa diversité en tant qu'espace de vie. Comprendre la langue du pays voisin est essentiel afin d'appréhender cette diversité et de pouvoir en bénéficier. En Alsace, l'allemand est langue régionale sous ses deux formes, allemand standard et alsacien, alors que le français en Suisse et en Allemagne est langue du voisin. Basés sur la charte pour le plurilinguisme du Rhin supérieur de 2013, l'enseignement précoce de la langue du pays voisin et l'encouragement des rencontres transfrontalières restent deux des principaux objectifs de la RMT.

Cela passe non seulement par l'apprentissage précoce de la langue du pays voisin, mais aussi par la promotion du plurilinguisme des élèves, chez les personnes en formation, celles qui étudient et celles qui travaillent, afin de créer des passerelles au sein du monde du travail transfrontalier. Cet objectif comprend également la promotion simple des jumelages de villes, des concerts, des projets de théâtre, des échanges scolaires et des échanges d'étudiants, des programmes destinés aux seniors et des événements sportifs, ainsi que la promotion de possibilités d'échange pour les adolescents et les jeunes adultes.

La diversité du Rhin Supérieur est également à l'origine d'une richesse culturelle hors du commun. Celle-ci n'est pas seulement un facteur important de croissance et d'emploi : la connaissance mutuelle des voisins et la découverte de la culture de l'autre côté du Rhin constituent les meilleures conditions de base qui soient d'une intégration transfrontalière. Nous souhaitons mettre en place les conditions requises pour promouvoir les échanges entre les acteurs et faire du Rhin Supérieur la vitrine d'un espace culturel commun.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. Enseignement de la langue et de la culture du pays voisin dans tous les établissements scolaires
 - ▷ Programmes spécifiques pour les élèves et le personnel d'encadrement et normes de qualité harmonisées dans le domaine scolaire et préscolaire
 - ▷ Mise en place d'autres classes bilingues
 - ▷ Prise en compte de manière significative de la langue du voisin dans les horaires et les programmes
 - ▷ Formation des enseignants
 - ▷ Conception de matériels pédagogiques réalistes et adaptés aux élèves
 - ▷ Facilitation des possibilités d'échanges pour les écoles de tous niveaux
 - Promotion des concepts de rencontres et des sources de financement, échanges de classes, séjours brefs dans tous les niveaux scolaires, visites d'entreprises, bourses de l'emploi dans le pays voisin, stages
 - ▷ Coopérations dans le domaine artistique et musical
2. Promotion du plurilinguisme tout au long de la vie
 - ▷ Accélération de la mise en œuvre des mesures axées sur le plurilinguisme fonctionnel dans le secondaire, l'enseignement supérieur, ainsi que dans le domaine de la formation professionnelle
 - ▷ Poursuite de la formation initiale et continue transfrontalière, avec des cours de langue à titre d'accompagnement
 - ▷ Développer le vivier d'enseignants et augmenter le volume horaire dédié aux langues
 - ▷ Coopérations avec le secteur économique afin de préparer les jeunes, les travailleurs et aussi les chômeurs au marché du travail transfrontalier
 - ▷ Amélioration de l'information par le biais des possibilités de subventions existantes de l'UE
 - ▷ Promotion des plateformes d'apprentissage d'une langue en autodidacte

3. Promotion des rencontres et des échanges culturels

- ▶ Améliorer la connaissance réciproque
 - en développant des outils d'information,
 - en facilitant la découverte des environnements culturels,
 - en soutenant les rencontres professionnelles
- ▶ Soutien des projets transfrontaliers
 - en améliorant l'information relative aux financements transfrontaliers existants
 - en soutenant les acteurs culturels dans le montage de projets
 - en développant le soutien financier aux projets culturels
- ▶ Soutien des activités économiques culturelles transfrontalières
 - en maîtrisant les obstacles administratifs, juridiques et financiers
 - en augmentant la visibilité des acteurs sur les salons et festivals internationaux
 - en soutenant les initiatives de développement transfrontalier des filières
- ▶ Structurer les collaborations
 - en favorisant la coopération entre réseaux,
 - en coordonnant l'action des administrations culturelles, en soutenant les partenariats (municipalités, associations) en mettant en relation les structures d'accompagnement
 - en soutenant et en encadrant sur le plan organisationnel et de manière non bureaucratique les coopérations, initiatives et manifestations dans les domaines de la culture et du sport.

Projets possibles

- Certification des écoles mettant en œuvre des activités autour de projets binationaux ou même trinationaux
- Favoriser la mobilité pour la formation de tous les enseignants en langue et prévoir des périodes d'apprentissage à l'étranger
- Développement du réseau des écoles Azubi-bacpro et des lycées professionnels et mise en réseau avec le certificat Euregio
- Création d'un pool d'échange de poste pour les enseignants des trois pays
- Mise en pratique des connaissances tirées du sondage auprès des jeunes de la CRS de 2019





IV. REDUIRE LES OBSTACLES AUX FRONTIÈRES

Éliminer les obstacles juridiques et administratifs afin d'améliorer la coopération et la cohésion transfrontalières

Que l'on soit citoyen, entrepreneur, prestataire de services, consommateur, spectateur lors d'un concert, salarié, élève, étudiant ou apprenti : dans les régions transfrontalières, les compétences administratives nationales compliquent le quotidien. C'est pourquoi nous voulons encourager et promouvoir des projets qui éliminent les obstacles bureaucratiques liés aux obligations de déclarations ou aux administrations fiscales et qui compliquent les démarches des citoyens en matière d'assurance sociale ou de droit du travail. Les Eurodistricts et les instances de conseil comme le réseau INFOBEST y jouent un grand rôle. Pour développer des offres de conseil, nous voulons utiliser les possibilités offertes par la numérisation.

Au cours de la prochaine période de la stratégie, nous souhaitons développer la possibilité, soulignée dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, de mettre en place des actes dérogatoires et celle développée dans le projet de règlement européen sur le mécanisme de dépassement des obstacles juridiques et administratifs (ECBM) pour une reconnaissance mutuelle de normes administratives.

Le Traité d'Aix la Chapelle stipule dans son article 13 « Si aucun autre moyen ne leur permet de surmonter ces obstacles, des dispositions juridiques et administratives adaptées, notamment des dérogations, peuvent également être accordées. Dans ce cas, il revient aux deux États d'adopter la législation appropriée ». La zone industrielle commune de Fessenheim devrait constituer à cette fin un projet pilote.

Pour ce faire nous nous appuyons sur la communication de la Commission européenne « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne » du 20 septembre 2017 qui note que « Les effets positifs de la réduction des obstacles transfrontaliers contribueront à la fois au développement socio-économique et à l'intégration des régions frontalières ». L'UE part du principe que le fait de surmonter 25 % des « obstacles » permettrait de créer environ un million d'emplois supplémentaires. Cela représente une véritable motivation pour notre région.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. Identification des obstacles dans la coopération transfrontalière et signalement de ces obstacles aux directions générales de l'UE, éventuellement en lien avec le Comité de Coopération Transfrontalière prévu par le traité d'Aix la Chapelle
2. Introduction d'un mécanisme permettant de surmonter les obstacles juridiques trinationaux dans le Rhin Supérieur. Utilisation de la clause d'expérimentation prévue par le règlement ECBM
3. La mise en œuvre de projets pilotes visant à simplifier les formalités administratives (par ex. directive sur le détachement de travailleurs et formalités en cas de déménagement)
4. Apprendre auprès d'autres espaces frontaliers
 - ▷ Échange avec d'autres régions d'exemples de bonnes pratiques
 - ▷ Élargissement de l'espace de coopération transfrontalier si cela s'avère intéressant pour un projet (par ex. Rhin-Meuse)
5. Simplifications concernant le travail bénévole, par ex. par le biais du statut transfrontalier de l'intérêt public, de la couverture d'assurance, etc.
6. Renforcement de la présence du Rhin Supérieur auprès de l'Union européenne. Lobbying commun pour le Rhin Supérieur et le fait de surmonter les obstacles juridiques à Bruxelles, Paris, Berlin et Berne
7. Continuer à développer la protection transfrontalière des consommateurs
8. Mise en œuvre de la directive sur les prestations de service et mise en place d'un réseau d'interlocuteurs pour les entreprises et les consommateurs, qui soutiennent lors de questions administratives

Projets possibles

- Création d'une « task force » du Rhin Supérieur visant à la réduction des obstacles juridiques
- Développement d'un projet pilote pour « Guichet unique » au sein du réseau d'INFOBEST
- Constitution d'un groupe d'experts « Rhin Supérieur » au sein des représentants élus du Comité des Régions de l'UE



V. UN MARCHÉ DU TRAVAIL SANS FRONTIÈRES

Fluidification du marché du travail et des systèmes de formation à l'échelle du Rhin supérieur

L'objectif est de parvenir à un marché commun du travail et de la formation, plus ouvert et plus perméable, et d'éliminer les obstacles bureaucratiques en tenant compte de la protection des salariés. En s'associant à la RMT, les entreprises de la région ont de meilleures chances de résoudre des problèmes actuels comme le manque de main d'œuvre et de relever des défis tels que le passage à l'industrie 4.0. Dans les domaines de transmission des compétences nécessaires en matière d'intelligence artificielle pour l'industrie 4.0, le pilier sciences joue un rôle important de transmission des savoirs au pilier économie de la RMT. Une main d'œuvre qualifiée ayant suivi une bonne formation axée sur les défis actuels sont indispensables dans ce contexte. C'est pourquoi nous voulons promouvoir des projets novateurs permettant aux personnes en formation et celles en recherche d'emploi d'acquérir également les compétences linguistiques requises. Parallèlement à cela, la collaboration sert également à découvrir des méthodes, opinions et idées nouvelles, d'échanger des connaissances spécialisées et ainsi d'utiliser de nouveaux instruments utiles à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. La promotion d'initiatives et de projets axés sur la formation et la qualification transfrontalières
 - ▷ Développer l'orientation professionnelle transfrontalière et les partenariats école / école supérieure / économie dans le Rhin Supérieur
 - ▷ Stages dans les écoles proposant un enseignement général pendant la formation professionnelle et les études
 - ▷ Améliorer l'information tout public sur l'offre de formation et les opportunités d'emploi
 - ▷ Renforcer et élargir le conseil en formation transfrontalier et les ambassadeurs de la formation
 - ▷ Améliorer la transparence des systèmes de formation et des écoles supérieures
 - ▷ Développer l'offre de formation initiale et continue
 - ▷ Mieux faire connaître les projets existants et regrouper les projets similaires
 - ▷ Bourses de mobilité transfrontalières pour les jeunes et pour les étudiants effectuant des stages et en cours de formation
 - ▷ Promouvoir les apprentissages transfrontaliers en développant la réciprocité et en s'inscrivant dans les outils de reconnaissance au niveau européen
 - ▷ Coopérations avec le secteur économique afin de préparer les jeunes, les travailleurs et aussi les chômeurs au marché du travail transfrontalier
 - ▷ Création d'un centre transfrontalier de formation professionnelle initiale
2. Atténuer le problème du manque de main d'œuvre dans les différentes branches
 - ▷ Faciliter la reconnaissance des compétences issues du pays voisin
 - ▷ Développer la comparaison des systèmes de formation afin d'atteindre l'objectif de développer les doubles diplômes
 - ▷ Développement de profils de formation pour mettre en place des diplômes reconnus dans tout le Rhin Supérieur
 - ▷ Renforcer la collaboration avec EURES-T Rhin Supérieur

3. Promouvoir le plurilinguisme afin de faciliter l'accès au marché de la formation et du travail, notamment à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Projets possibles

- Renforcer le projet de mobilité Certificat Euregio pour les personnes en formation
- Accompagner la création de tiers lieux transfrontaliers d'exercice des activités professionnelles, de zones économiques spéciales (télétravail, entreprises multi-sites de part et d'autre de la frontière)
- Continuer le service qualifié et gratuit d'INFOBEST pour les frontaliers
- Création d'une école professionnelle franco-allemande entre Kehl et Strasbourg



La coopération étroite de la TechnologieRegion Karlsruhe (TRK) avec l'Alsace du Nord est exemplaire et témoigne de la réussite de la mise en réseau ; l'adhésion en tant qu'associé du Département du Bas-Rhin à la TRK GmbH fait référence au niveau européen : (de gauche à droite) Rémi Bertrand, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin; Dr. Frank Mentrup, Président du Conseil d'administration de la TechnologieRegion Karlsruhe et Jochen Ehlgötz, Directeur de la TechnologieRegion Karlsruhe GmbH se réjouissent de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à la TechnologieRegion Karlsruhe.



VI. CRÉATION DE LIENS AU SEIN DU SECTEUR ÉCONOMIQUE

Renforcer la coopération en créant un espace économique trinational

En tant que région de transit et centre économique, le Rhin Supérieur est prédestiné aux activités commerciales. L'économie du Rhin Supérieur est dynamique, novatrice, performante et ouverte sur l'extérieur. La beauté des paysages et des villes constitue un moteur pour le tourisme. La région bénéficie en outre de la capacité d'innovation de ses centres de recherche et des instituts scientifiques, surtout d'Eucor – The European Campus et de TriRhenaTech. La combinaison de groupes d'entreprises, de spécialistes, de prestataires de service et de start-ups performants ainsi que des entreprises avec une longue tradition permet à la région de disposer d'un énorme potentiel économique. L'union des forces dans le Rhin Supérieur renforce la compétitivité sur le plan européen et national. L'économie et la science combinées ont le potentiel de transformer la RMT en une région européenne de pointe en matière d'innovation.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. La promotion ciblée des nouveaux réseaux de transformation existants (Allianz 4.0, Fraunhofer, CCI, IHK) et soutien des plateformes d'information et des salons spécialisés transfrontaliers
2. Une optimisation des infrastructures – voir l'objectif 2 « Mobilité » : développement du réseau ferroviaire, simplification de la structure tarifaire, transport de marchandises par voie ferroviaire, amélioration de la coopération des ports
3. Obtenir la reconnaissance du fait que les avantages directs et indirects des sociétés ne constituent pas des aides d'État
4. Inciter davantage d'entreprises, d'associations professionnelles et de syndicats à collaborer dans la RMT, par exemple grâce à des rencontres régulières de conseils consultatifs ou de discussions informelles
5. Echanger les bonnes pratiques entre PME et ETI en organisant des ateliers thématiques annuels
6. Encouragement de la collaboration dans le tourisme

Projets possibles

- Création d'une plate-forme de marketing commune (site internet) sur laquelle les acteurs de l'économie et de la science du Rhin supérieur peuvent se présenter à l'échelon européen et mondial,
- Création d'un prix transfrontalier pour récompenser des entreprises ayant des projets de développement transfrontalier

Projet pilote intersectoriel

Avenir du territoire de Fessenheim

Projet pilote pour un parc industriel transfrontalier et durable

Avec l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim, nous disposons d'une opportunité unique de développer une zone industrielle transfrontalière de l'ère « post-énergies fossiles », servant de modèle à l'échelle européenne. Le travail serait effectué conjointement avec des entreprises et des instituts de recherche actifs dans le domaine de la production d'énergie respectueuse de l'environnement, de l'efficacité énergétique et des technologies de propulsion peu polluantes. Des emplois seraient créés, ce qui aiderait les communes touchées par la fermeture. Le nouveau parc industriel doit également devenir un champ d'expérimentation en matière de dépassement des obstacles juridiques. L'élargissement à des partenaires venant de Suisse est également visé et essentiel.

Le raccordement de la future zone industrielle « EcoRhena » devrait être garanti grâce à une liaison entre l'A 5 et l'A 35.

Le projet territorial regroupe jusqu'à présent 38 projets individuels (situation au 1er avril 2019) répartis dans quatre domaines d'intervention :

1. Création d'emplois et création de valeur dans le cadre de la transformation économique de la zone
2. Amélioration de la mobilité régionale
3. Projets pilotes pour le passage à une nouvelle ère énergétique
4. Modèles novateurs pour les industries du futur



VII. LE RHIN SUPÉRIEUR, RÉGION DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION

Mettre en réseau la recherche et l'enseignement de manière visible à l'échelle internationale pour créer une région de recherche d'excellence et d'innovation

Le milieu de la recherche dans le Rhin Supérieur regroupe plus de 200 universités, établissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche ainsi que plus de 230 clusters et réseaux d'entreprises. S'appuyant sur les atouts de ce paysage de l'enseignement supérieur dans le Rhin Supérieur et sur les travaux d'Eucor – Le campus européen et de TriRhenaTech – la RMT s'est fixé comme objectif d'identifier les caractéristiques distinctives communes et de les développer dans le cadre d'initiatives visibles à l'échelon international.

L'objectif visé est le développement axé sur l'avenir de la formation, de la recherche et de l'innovation dans le Rhin Supérieur, réalisé en favorisant la mise en réseau, la transparence et le dialogue, ainsi qu'en développant la coopération entre la science et l'économie.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. Développement et stabilisation financière du Campus européen (Eucor – The European Campus) et de TriRhenaTech
2. Créer davantage de chaires transfrontalières communes
3. Créer des offres d'enseignement et d'encadrement novatrices pour les étudiants et les chercheurs dans le Rhin Supérieur
4. Reconnaissance réciproque des diplômes et création de diplômes communs
5. Créer une agence de développement économique franco-allemande-suisse dédiée à l'industrie du futur
6. Accentuer les synergies frontalières entre les acteurs de l'industrie du futur, de la bioéconomie et de l'énergie décarbonée
7. Faciliter la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants
8. Utilisation et financement communs des infrastructures de recherche
9. Poursuite (de la série) « d'offensive sciences » en tant qu'instrument de financement novateur et unique dans toute l'Europe dédié au soutien d'excellents projets de recherche transfrontaliers dans le Rhin Supérieur
10. Identification et renforcement de projets de recherche ayant un intérêt pratique pour la région et son économie
11. Animer les filières économiques porteuses d'innovation et de développement

Projets possibles

- Créer des pôles de recherche et d'enseignement dans le cadre d'Eucor - The European Campus et de TriRhenaTech
- Des coopérations entre les différents types d'enseignement supérieur doivent être créées sur la base des « pôles de recherche et d'enseignement » thématiques prévus par Eucor – Le campus européen.
Avec un profil de la recherche défini et concentré sur les technologies d'avenir (Intelligence Artificielle, Microsystems Engineering, Sustainable Systems Engineering, Quantum Technologies, Biological Translation, Biological Signalling Studies und Materials Systems) et une évaluation éthique, normative et sociale. Cela devrait contribuer à affiner clairement le profil du paysage scientifique du Rhin Supérieur et à accroître son rayonnement international. S'appuyant sur l'excellence de la recherche, ces coopérations devront développer des méthodes et formats novateurs pour attirer des étudiants du monde entier. Les acteurs des secteurs de l'industrie, de la société civile et de la politique doivent être impliqués afin de constituer un réseau transfrontalier fonctionnel tout au long de la chaîne de création de valeur et d'obtenir une valeur ajoutée régionale.
- Mettre en œuvre l'étude de design concernant la création d'une infrastructure de recherche de grande envergure européenne dans le Rhin Supérieur
- Développement d'un concept d'utilisation du Rhin Supérieur
Clarification de toutes les questions juridiques, économiques et de nature scientifique sur l'utilisation transfrontalière des infrastructures de recherche dans la RMT
- Introduction d'un titre de transport semestriel dans le Rhin Supérieur



VIII. MUTUALISER LES CONNAISSANCES

Promouvoir le transfert transfrontalier de technologie et de connaissances en faveur des PME

Le « time-to-market », c'est-à-dire le transfert rapide des résultats de recherche dans la création de valeur ajoutée économique, est désormais un facteur de réussite décisif dans la concurrence globale des entreprises. Les petites et moyennes entreprises (PME) qui ne disposent pas de département de recherche doivent elles aussi lancer des innovations sur le marché en suivant des cycles de plus en plus courts. Dans la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur, les entreprises ont le grand avantage de pouvoir bénéficier de résultats de recherche provenant de trois pays différents (voir ci-dessus).

Concrètement cela signifie pour nous :

1. Faciliter le transfert de technologie également pour les PME
2. Améliorer la collaboration transfrontalière dans le domaine du transfert des connaissances et des technologies dans le Rhin Supérieur, en y impliquant activement le transfert économie-technologie ainsi que l'échange de bonnes pratiques, surtout pour les PME
3. Aider les entreprises et les créateurs d'entreprises dans le cadre de la recherche de partenaires de coopération adaptés pour des projets novateurs
4. D'utiliser les effets de synergie : aide et encadrement dans le cadre de la coopération entre chercheurs et entreprises, via des clusters dans les secteurs d'avenir suivants : Intelligence artificielle, Microsystems Engineering, Sustainable Systems Engineering, Quantum Technologies, Biological Translation, Biological Signalling Studies, Materials Systems, Industrie 4.0, bio-chimie, nouvelles formes d'énergie et de propulsion
5. Création d'un accélérateur pour la dissémination des résultats de la recherche par les entreprises
6. La promotion de projets de recherche concernant les secteurs de l'agriculture, de la viticulture, de la sylviculture et leur adaptation au changement climatique

Projets possibles

- Fonds d'innovation du Rhin Supérieur : fonds dédié aux microprojets, en vue du développement de consortiums opérationnels finançant des projets de recherche et de développement proches du marché
- Incubateur du Rhin Supérieur : cet incubateur doit combler les lacunes existant actuellement dans les offres d'aide à la création d'entreprises. Il faut pour ce faire déterminer quelles sont les offres qui existent déjà dans le Rhin Supérieur, quelles sont celles qui manquent et quelles nouvelles offres sont requises.
- Création d'une agence de développement focalisée sur le transfert de technologie transfrontalier



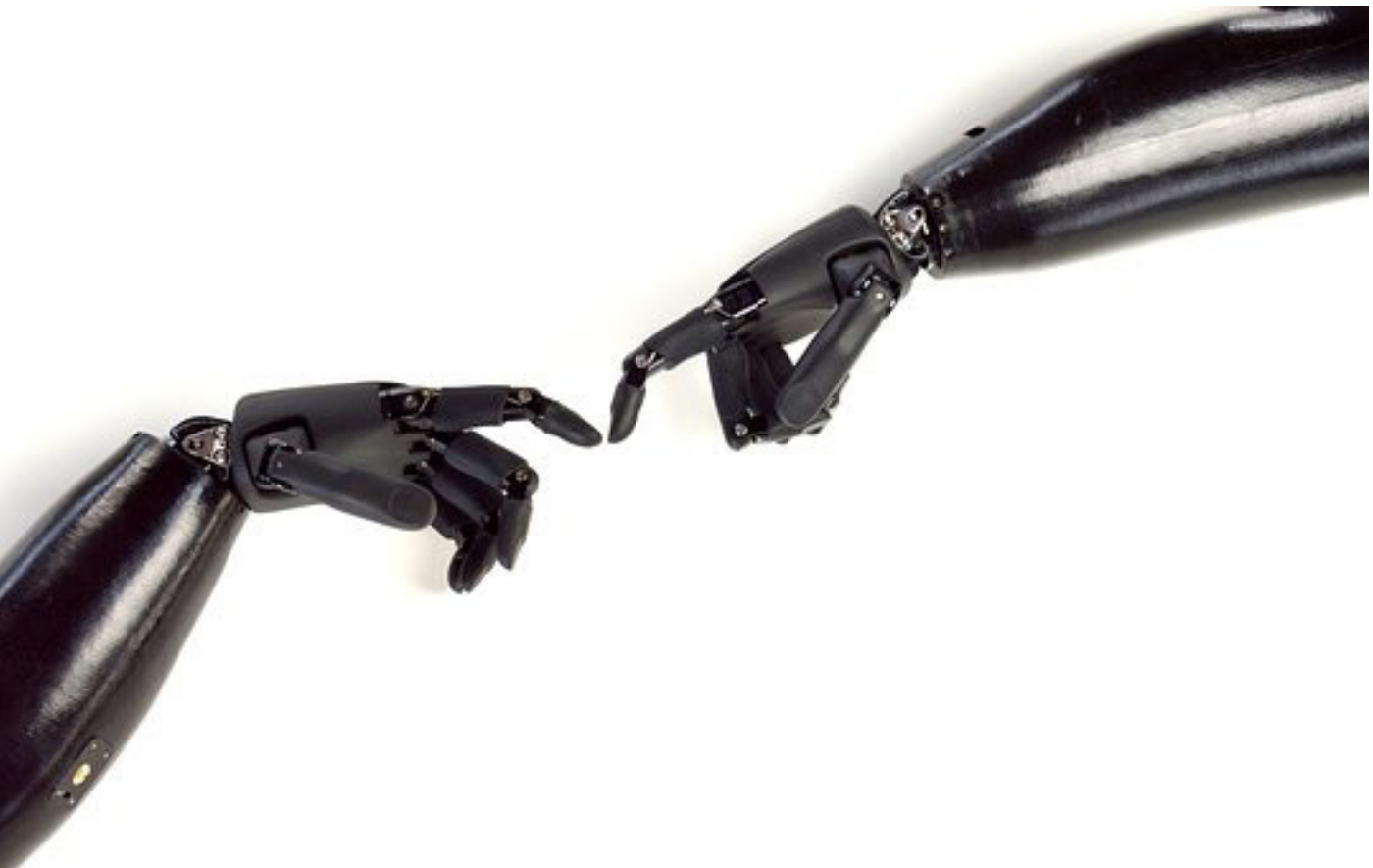
IX. RHIN SUPÉRIEUR 4.0

Appréhender ensemble et au bénéfice de tous les acteurs trans-frontaliers les opportunités et les défis de la digitalisation et de l'intelligence artificielle (IA)

La digitalisation amène des transformations dans les secteurs d'activité, modes de production, les chaînes d'approvisionnement et de valeur. Aucune autre région d'Europe ne bénéficie d'une opportunité aussi importante d'élever la recherche et le développement en matière d'intelligence artificielle (IA) au plus haut niveau international dans le cadre d'une association entre la France, la Suisse et l'Allemagne. De nombreuses entreprises travaillent déjà activement sur le développement et la mise en place de solutions d'IA, notamment dans le secteur manufacturier, le secteur de la construction de machines et d'équipements, le secteur automobile, le secteur de la santé, le domaine des services liés à l'industrie et le domaine du développement de logiciels. Afin de pouvoir bénéficier des opportunités offertes par la digitalisation, il est nécessaire de disposer d'une infrastructure considérablement optimisée pour l'échange de données stationnaire et mobile.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. Le développement d'un réseau regroupant tous les acteurs du domaine de l'intelligence artificielle (machines à capacité d'apprentissage / coopération homme-machine) ;
2. La création de conditions de recherche et de formation optimales ;
3. Une aide ciblée pour les salons transfrontaliers et les jeunes créateurs d'entreprises dans ce domaine ;
4. Le développement d'un pôle d'innovation numérique transfrontalier capable d'aider de façon ciblée à la coopération de la science et des PME à mettre en œuvre et utiliser la numérisation et l'intelligence artificielle ;
5. Un soutien aux PME dans le domaine de la numérisation, de l'utilisation de l'IA et de la sécurité des données ;
6. Le développement d'un réseau de fibre optique transfrontalier ainsi que d'un réseau de téléphonie mobile transfrontalier ;
7. Renforcer la connaissance des données transfrontalières par la mise en place d'un big data transfrontalier.





X. SANTÉ

Faciliter l'accès aux soins et aux hôpitaux dans le pays voisin et renforcer la coopération des acteurs de la santé

Faciliter l'accès aux soins, aux thérapeutes ou aux hôpitaux, mais aussi aux autres spécialistes de la santé, dans le pays voisin et dépasser les obstacles bureaucratiques rencontrés dans le cadre d'un traitement : dans le cadre de dialogues citoyens, cette demande a toujours été en haut de la liste des priorités des personnes interrogées. Le paysage médical du Rhin Supérieur est très divers et, dans l'intérêt de tous, son exploitation commune doit être plus efficace. Une première étape consisterait donc à réaliser un inventaire des possibilités, auquel prendraient part tous les intervenants du secteur de la santé. Une autre étape importante concerne la mise en œuvre des recommandations de la Conférence du Rhin Supérieur en vue de renforcer la promotion de la santé dans la région du Rhin Supérieur, et qui constitue un élément central dans le cadre de l'évolution démographique et de ses répercussions sur les soins. Il est par ailleurs crucial de développer la prise en charge maximale des hôpitaux universitaires au-delà des frontières, de la rendre accessible à tous les patients de la RMT et d'optimiser la connectivité numérique. Sur le plan organisationnel, le renforcement du centre de compétences pour la coopération transfrontalière en matière de santé dans le Rhin supérieur (TRISAN) s'avère essentiel.

Concrètement cela signifie pour nous :

1. Une analyse territoriale transfrontalière de l'offre de soins dans le Rhin Supérieur
2. D'axer les soins de santé transfrontaliers sur les besoins des patients et les proposer conformément aux possibilités nationales
3. D'élaborer des offres prises en charge par les caisses de maladie pour le remboursement des prestations médicales, Développer les échanges entre professionnels sur les pratiques et la facturation de soins
4. De permettre la coopération de cliniques / centres médicaux afin de pallier ainsi au manque de médecins dans certaines zones, favoriser la mobilité des patients et des professionnels de santé, de rechercher la complémentarité des offres de soins et la mutualisation des équipements
5. Une formation transfrontalière dans les professions dédiées aux soins
6. Une observation / un monitoring de la mobilité des patients
7. Le renforcement de la coopération dans le domaine des secours et de l'épidémiologie

Projets possibles

- Maintien du rôle de TRISAN ainsi que sa pérenité financière en tant que centre de compétences du Rhin supérieur, en ce qui concerne les questions relatives à la santé
- Créer des zones disposant d'une organisation spéciale pour l'accès transfrontalier aux soins médicaux. Exemple : les « Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers » (ZOAST) entre le Luxembourg et la France et la France et la Belgique.
- Poursuite des initiatives entamées sur le territoire de l'Eurodistrict PAMINA à la suite du projet INTERREG (exemple de la maison de santé transfrontalière) et les généraliser sur le territoire du Rhin Supérieur pour celles qui sont concluantes (capitalisation).
- Poursuite du dialogue engagé avec les caisses d'assurances maladie concernant l'expérimentation d'un catalogue de soins sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



XI. SOCIÉTÉ CIVILE

Promouvoir un engagement citoyen axé sur la jeunesse, le sport et la culture dans le Rhin Supérieur

Le cœur de la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur réside dans les rencontres entre citoyennes et citoyens, au quotidien et dans le cadre des loisirs, que ce soit lors d'un concert ou sur un terrain d'entraînement. C'est pourquoi, à l'avenir, nous voulons promouvoir aussi simplement que possible l'engagement bénévole en dehors et au sein des associations dans ce domaine et impliquer la jeunesse dans la coopération du Rhin Supérieur. L'un des axes prioritaires de la stratégie sera la promotion de rencontres et d'événements organisés par et pour la jeune génération du Rhin Supérieur, par exemple par le biais de projets interdisciplinaires réalisés en dialogue entre acteurs scientifiques, politiques et de la société civile (« living labs »).

Concrètement cela signifie pour nous :

1. De promouvoir de manière aussi simple que possible des initiatives des associations de bénévoles actifs à l'échelon transfrontalier, facteur essentiel pour l'engagement de la société civile
2. De promouvoir de manière aussi simple que possible les microprojets et projets pour et par la jeunesse à partir notamment du fonds pour la jeunesse et le nouveau fonds sport de la Conférence du Rhin Supérieur. Améliorer l'information sur ces financements
 - ▶ Promotion d'organisations et d'initiatives mettant en contact à l'échelon transfrontalier les jeunes du Rhin Supérieur (par ex. parlement des jeunes du Rhin Supérieur)
3. La promotion du sport en tant que moteur de la culture associative transfrontalière et de la société civile du Rhin Supérieur et à titre de prévention sanitaire
 - ▶ Promotion des offres sportives existantes (manifestations, compétitions scolaires communes, formations)
 - ▶ Ouvrir des complexes sportifs destinés à une utilisation transfrontalière.

Projets possibles

- Projet « Jeunesse – Donner une voix à la jeunesse » : enquête représentative de la Conférence du Rhin Supérieur (CRS) auprès de la jeune génération du Rhin Supérieur (juin/juillet 2019). Prise en compte des résultats dans les projets RMT
- Création d'un prix « Jeunes talents du Rhin Supérieur »
- Plan de développement sportif transfrontalier (notamment utilisation commune des complexes sportifs voisins et identification d'équivalences dans les diplômes d'encadrement de la pratique sportive)
- « Cartographie » et mise en réseau des représentations de la jeunesse du Rhin Supérieur
- Plateforme interactive commune sur les manifestations transfrontalières (sportives, culturelles, pour les familles et les jeunes)